

Rosemont-  
La Petite-Patrie

Des nouvelles  
de votre  
arrondissement

# le Bulletin

BULLETIN OFFICIEL DE L'ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE

VOLUME 1, NUMÉRO 2 – SEPTEMBRE 2010

Le bulletin de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, imprimé sur du papier recyclé 100 % postconsommation et disponible en version électronique interactive, est distribué à toutes les portes du territoire quatre fois par année. Lisez-le, vous y trouverez une foule de renseignements intéressants sur votre quartier.

## Apaisement de la circulation

### Environnement

Lutte contre les îlots de chaleur  
Collecte des résidus alimentaires

### Loisirs, sports, culture

Période d'inscription aux activités

## Mot du maire et des conseillers

### Mot du maire

Dans cette deuxième édition du *Bulletin*, vous constaterez que nous n'avons pas tardé à mettre en chantier plusieurs projets concrets pour améliorer votre milieu de vie et les services qui vous sont offerts.

L'une de nos priorités demeure d'apaiser la circulation automobile pour assurer la sécurité et la tranquillité de tous. Dès cette année, une somme sans précédent est investie pour mettre en œuvre une quarantaine de mesures, dont 14 interventions en zones scolaires. Nous avons également adopté des mesures d'amélioration de l'environnement audacieuses qui touchent, entre autres, la réduction des îlots de chaleur et l'amélioration générale des conditions de vie en ville.

Je vous rappelle aussi qu'un nombre impressionnant d'activités de loisirs, culturelles et sportives vous sont offertes encore une fois cet automne. Il y en a pour tous les goûts. Profitez-en! Nous sommes toujours très heureux de recevoir vos commentaires et suggestions, auxquels nous nous faisons un devoir de répondre.

**François W. Croteau**  
Maire de l'arrondissement  
514 872-6473  
francois.croteau@ville.montreal.qc.ca



### Conseil d'arrondissement

#### Assemblées ordinaires du conseil pour 2010

Lundi 4 octobre, à 19 h  
Lundi 1<sup>er</sup> novembre, à 19 h  
Lundi 6 décembre, à 19 h

Salle Jean-Drapeau  
5650, rue D'Iberville  
2<sup>e</sup> étage

### District de Marie-Victorin

Salutations particulières aux nouveaux résidents du quartier! Je vous remercie d'avoir choisi Rosemont comme lieu de vie. J'espère que vous avez eu l'occasion de vous familiariser avec votre nouveau voisinage. N'hésitez pas à prendre contact avec moi pour que je vous accueille personnellement et que je réponde aux questions susceptibles de faciliter votre intégration.

Notre district, on le veut sécuritaire! C'est pour cette raison que le boulevard Rosemont subira une transformation radicale entre les rues Viau et Lacordaire. La circulation automobile y sera apaisée grâce à une réduction de la chaussée, afin de renforcer la sécurité des familles qui vivent à proximité.

Ça bouge dans l'est de Rosemont! Je suis également fière de vous annoncer que, cet automne, le tennis Sainte-Bernadette, à l'angle de la rue Saint-Zotique et de la 19<sup>e</sup> Avenue, se refait une beauté. Les terrains, les filets, les grillages et l'éclairage seront finalement à la hauteur des attentes bien légitimes des amateurs de tous âges. À vos raquettes!

Sur ce, bon automne!



**Élaine Ayotte**  
Conseillère de la Ville  
514 868-3931  
elaine.ayotte@ville.montreal.qc.ca

### District du Vieux-Rosemont

Le Vieux-Rosemont s'embellit! À votre demande, vous pourrez bientôt circuler l'esprit tranquille sur la nouvelle avenue Bourbonnière, complètement apaisée et reflurée. Notamment, des bacs à fleurs viendront verdir la voie entre la rue Sherbrooke et le boulevard Rosemont, et des feux synchronisés à 40 km/h seront installés afin de ralentir la circulation automobile. La sécurité sera également intensifiée par des mesures d'apaisement près des écoles primaires Sainte-Bibiane et Saint-François-Solano, ainsi qu'à l'intersection de l'avenue du Midway et de la rue Omer-Lavallée, près des habitations Angus. Enfin, nous travaillons avec constance sur le projet de revitalisation de la Promenade Masson. Nous vivifierons cette rue historique qui constitue le cœur et l'âme du Vieux-Rosemont.

Dans l'attente de nos nouveaux voisins qui emménageront dans les complexes résidentiels qui seront construits sur les terrains de l'ancien centre Raymond-Préfontaine et de Norampac, nous continuons à embellir ensemble notre quartier pour nos familles.

Je vous remercie de la confiance que vous me témoignez.



**Pierre Lampron**  
Conseiller de la Ville  
514 868-3907  
pierre.lampron@ville.montreal.qc.ca

### District de Saint-Édouard

Sous peu, les premières mesures d'apaisement de la circulation seront en place dans le district. Bien qu'elles aient été planifiées rapidement et dotées de budgets restreints, celles-ci devraient amorcer un véritable changement dans La Petite-Patrie en matière de circulation routière. Ces travaux seront surtout effectués entre la rue Saint-Denis et le boulevard Saint-Laurent afin de maximiser leur impact. Par la suite, nous ferons un premier bilan et commencerons à planifier les mesures pour 2011. Si tout va bien, nous devrions même augmenter substantiellement les sommes allouées à l'apaisement ainsi que le nombre d'interventions, ce qui signifiera plus d'intersections et de rues sécuritaires. Ainsi, au fil des ans, nous devrions arriver à transformer notre quartier pour donner une place plus grande à ceux et celles qui l'habitent. N'hésitez surtout pas à me faire part de vos impressions et suggestions sur cette question.



**François Limoges**  
Conseiller de la Ville  
514 872-8234  
francois.limoges@ville.montreal.qc.ca

### District d'Étienne-Desmarteau

Depuis la parution du premier bulletin, en juin dernier, vous avez été nombreux à me transmettre des commentaires précieux sur l'état de votre environnement, et je vous en remercie vivement. Vous êtes en tout temps nos yeux et nos oreilles sur le terrain et la meilleure source d'information sur les choses à bonifier dans notre district. Vos requêtes sont autant d'outils qui me permettent de faire un travail efficace comme conseiller municipal.

Je vous rappelle également que je suis prêt à vous soutenir dans vos divers projets d'amélioration de votre quartier, de vos rues et de vos ruelles. Dès à présent, nous pouvons commencer à préparer et à mettre au point ensemble des projets plus étoffés que vous aimeriez concrétiser en 2011.

Toujours à l'écoute, je vous invite à m'appeler en tout temps pour des suggestions relatives à la période hivernale, pour le déneigement, les activités de sports et loisirs ou autre.



**Marc-André Gadoury**  
Conseiller de la Ville  
514 872-8390  
marc-andre.gadoury@ville.montreal.qc.ca

# Des quartiers sécuritaires

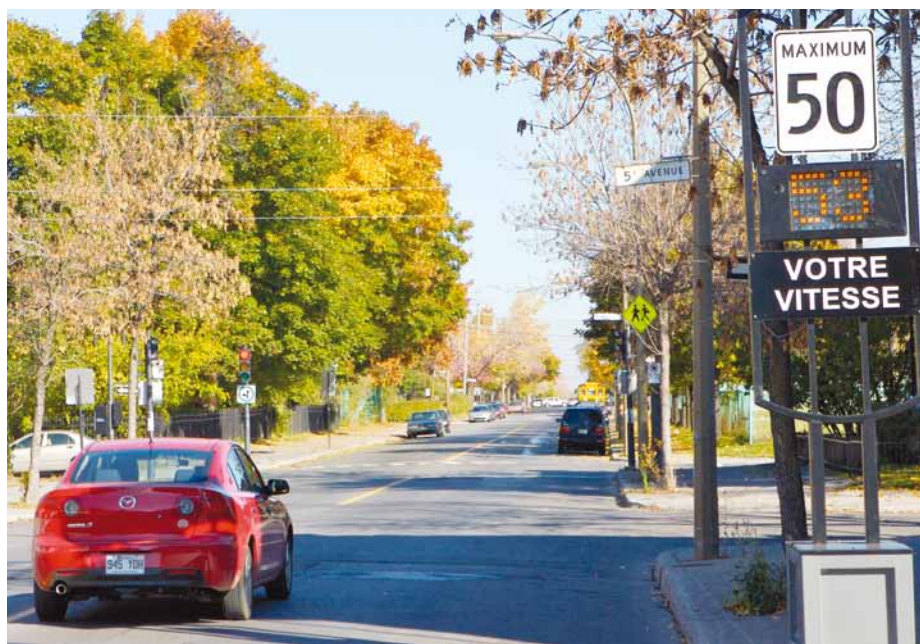
## Apaisement de la circulation dans 40 endroits ciblés

Une nouvelle approche résolument orientée vers les besoins de la communauté, la sécurité des piétons et le transport actif marquera la prochaine campagne d'apaisement de la circulation de l'arrondissement.

Dès cette année, une somme sans précédent est investie dans 40 endroits ciblés afin de les rendre plus sécuritaires.

Tel qu'il était demandé par plusieurs citoyens, des dos d'âne seront installés dans plusieurs rues pour réduire la vitesse des automobilistes, et des bacs à fleurs viendront limiter la circulation dans les secteurs sensibles, comme les parcs et les ruelles.

L'approche des secteurs scolaires (30 km/h) sera marquée par des portiques de signalisation, des bandes hachurées au sol et des saillies qui réduisent la largeur de la voie de circulation et ralentissent les automobilistes. En tout, 14 écoles seront touchées au cours des deux prochaines années scolaires.



L'arrondissement fait de la sécurité routière une priorité.

## Interventions prévues ou déjà réalisées

- Évaluation de la piétonnisation de la rue Masson et de ses répercussions sur les rues avoisinantes.
- Réaménagement des intersections Masson-D'Iberville, Saint-Laurent-de Bellechasse et Viau-Rosemont.
- Mesures d'apaisement sur les artères suivantes: Alma et De Gaspé (près du parc De Gaspé), 19<sup>e</sup> Avenue (parc Sainte-Bernadette), Beaubien (angle 20<sup>e</sup> Avenue), Bourbonnière (de Sherbrooke à Rosemont), Gilford (angle 4<sup>e</sup> Avenue), Rosemont (de Viau à Lacordaire), 6<sup>e</sup> Avenue (au sud de Saint-Zotique), Casgrain et Henri-Julien (près du marché Jean-Talon), Chatelain (au nord de Bélanger), Dandurand (de D'Iberville à Saint-Michel), Molson (autour du parc Molson), de même que les ruelles entre les 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> Avenues (au nord de Saint-Zotique) et les 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> Avenues (au nord de Beaubien).
- Mesures de sécurisation autour des écoles Alphonse-Desjardins, Ibn-Sina, La Mennais, Marie-Rollet, Notre-Dame-de-la-Défense, Notre-Dame-du-Foyer, Pierre-Elliott-Trudeau, St. Brendan, Saint-Ambroise, Saint-François-Solano, Sainte-Bibiane, Saint-Jean-de-Brébeuf, Saint-Jean-de-la-Croix, Sans-Frontières.
- Ajout de pistes cyclables sur les artères de Bellechasse (de Saint-Dominique à Boyer), Masson (de Molson à De Lorimier) et Saint-Dominique (du marché Jean-Talon à de Bellechasse) et réaménagement de la piste de l'avenue Christophe-Colomb (au sud de Rosemont).
- Sécurisation de la traverse cycliste sur la rue Boyer (angle des Carrières).
- Ajout de feux de circulation au boulevard de l'Assomption (près de Cité-Nature) et sur la rue Masson (angle Molson) et d'un arrêt lumineux sur la rue Augier (angle Louis-Hémon).
- Amélioration de l'intersection de l'avenue du Midway (angle Omer-Lavallée) et de la rue D'Iberville (angle Elsdale).
- Réaménagement et verdissement de la rue Drolet.

## Ça bouge dans le Vieux-Rosemont!

Le quartier du Vieux-Rosemont s'apprête à accueillir deux autres projets d'envergure conçus pour s'intégrer harmonieusement au paysage et améliorer la qualité de vie de leurs futurs résidents.

### Anciens terrains de l'usine Norampac

(rue Molson, entre la rue Masson et le boulevard Saint-Joseph)

Début des travaux: 2011

Cet important complexe sera construit en face du parc du Pélican et comportera 1 163 unités, dont 700 destinées à des retraités et 140 logements abordables. De plus, 178 unités seront réservées au logement social.

L'aménagement d'une polyclinique, d'un centre de soins de longue durée de 125 chambres et d'un centre de la petite enfance est également prévu.

Une soirée d'information se tiendra le 14 septembre, et l'audition des mémoires se fera le 12 octobre prochain. Les deux soirées auront lieu à la salle Jean-Drapeau, 5650, rue D'Iberville, 2<sup>e</sup> étage, à 19 h.



### Ancien centre Raymond-Préfontaine

(rue Rachel, à l'ouest de la rue Préfontaine)

Début des travaux: 2011

De facture contemporaine et sobre, ce projet se démarque par l'intégration à l'environnement et la mise en valeur d'une partie de l'ancien centre Raymond-Préfontaine.

Pour la réalisation de ce complexe de 253 unités, l'arrondissement a exigé des logements destinés aux familles, la conservation des arbres d'intérêt et l'intégration de parcs de stationnement en sous-sol pour permettre l'aménagement

ment d'espaces verts. Un parc comportant une aire de jeu pour enfants de deux à six ans sera aménagé à proximité.

Consultation à venir.



## Développer le territoire tout en verdissant

L'arrondissement innove en matière de lutte contre les îlots de chaleur en mettant de l'avant plusieurs mesures au cours des prochains mois.

L'objectif est d'agir promptement et efficacement pour contrer le phénomène de réchauffement climatique intense propre aux milieux urbains denses, en particulier dans le secteur de la Petite Italie, et les zones industrielles désaffectées plus au sud et à l'ouest.

Le dynamique lotissement résidentiel des anciens ateliers municipaux et du secteur Bellechasse, au cœur de la zone ciblée, offre à l'arrondissement la possibilité d'ajouter aux efforts de verdissement et de changer radicalement les conditions de ces anciennes zones propices aux îlots de chaleur.

### De verts efforts

L'arrondissement entend mettre en place une réglementation exigeant l'utilisation de matériaux écoénergétiques pour la construction ou la rénovation complète de toitures plates. Un toit blanc capte 15% de la chaleur solaire et une traditionnelle toiture de goudron, 85%.

«Ces mesures témoignent de notre engagement ferme et résolu envers le principe de développement durable. Nos échanciers sont réalistes et nous permettront de bénéficier des premiers apports de façon rapide et exponentielle», assure le maire de l'arrondissement, François W. Croteau.



L'aménagement de toits blancs, tel que cela a été fait à la bibliothèque Rosemont, est un outil efficace de lutte contre les îlots de chaleur.

- Aménagement obligatoire d'un couvert végétal de 20% autour des nouvelles constructions.
- Les surfaces de bitume (asphalte) seront dorénavant interdites.
- Aménagement obligatoire d'un couvert végétal de 15% dans les stationnements de plus de 10 places.
- Plantation d'arbres concentrée dans les secteurs sensibles.
- Création d'un partenariat communautaire, notamment avec les écoles, pour favoriser le verdissement.
- Soutien à l'aménagement de ruelles vertes (objectif de 10 ruelles par année).

### Solutions simples pour contrer les refoulements d'égouts

La Ville de Montréal a récemment publié le dépliant *Refoulement d'égout dû aux pluies intenses*. Celui-ci propose aux propriétaires de résidence des actions simples pouvant être réalisées à l'intérieur comme à l'extérieur afin de réduire de façon considérable les risques de refoulement d'égout. Du clapet anti-retour aux jardins d'eau, ce dépliant explore diverses solutions souvent simples, peu coûteuses et environnementales. Disponible au bureau Accès Montréal et sur le site Internet de la Ville de Montréal.

[ville.montreal.qc.ca/eaudemontreal](http://ville.montreal.qc.ca/eaudemontreal)



Des heures de plaisir pour les enfants dans les parcs de l'arrondissement.

### Des parcs et espaces verts qui répondent à vos besoins

Que ce soit en créant de nouveaux espaces verts ou en réaménageant et renouvelant l'équipement des parcs existants, l'arrondissement poursuit ses investissements dans les parcs.

- Aménagement d'un parc avec une aire de jeu pour les enfants de 2 à 6 ans dans le secteur de l'ancien centre Raymond-Préfontaine, grâce au *Programme d'amélioration des aménagements dans les parcs PR@M-Famille* de la Ville de Montréal.
- Réfection de la pataugeoire et du chalet au parc Lafond, et ajout de jeux d'eau et d'une aire de pique-nique.
- Réfection des terrains de tennis et ajout d'un système d'éclairage au parc Sainte-Bernadette.

# Des actions concrètes pour l'environnement

## Nouvelle collecte de résidus alimentaires

Une toute nouvelle collecte de résidus alimentaires remplace, à compter du 14 septembre 2010, une des collectes de déchets dans le secteur Angus.

Cette collecte permet de réduire de façon notable la taille du sac à ordures et de détourner les matières résiduelles de l'enfouissement. Elle s'inscrit parmi les objectifs de développement durable de la Ville de Montréal et de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, qui veut devenir un modèle de développement durable.

Les résidus alimentaires (fruits, viandes, poissons, œufs, café, etc.) seront transformés en compost. Ils sont constitués de la plupart des déchets de table ou organiques de votre sac à ordures.

Cette collecte sera bientôt implantée sur tout le territoire de Rosemont–La Petite-Patrie.

## Nouveaux bacs roulants pour le recyclage

Par ailleurs, les résidants qui souhaitent avoir un bac roulant peuvent communiquer avec l'arrondissement au 311 pour en faire la demande. Les bacs roulants remplacent les bacs verts destinés au

recyclage. Les nouveaux bacs sur roues seront livrés chez les participants.

À noter que ce type de bac convient aux résidences munies d'une cour ou d'une entrée de stationnement. Les bacs verts traditionnels et les sacs transparents demeurent toujours en service pour les autres résidants ou pour ceux qui préfèrent ces modes de collecte.

## Collecte des résidus verts à l'automne

Quant aux résidus verts de jardin, ils sont ramassés à l'automne, tous les mercredis, du 15 septembre au 17 novembre.



Des bacs plus grands avec couvercle pour éviter les débordements et améliorer la propreté des rues

## Chronique horticole: en préparation pour l'hiver

Au début de l'automne, les végétaux amorcent leur période de dormance. Le jardinier urbain s'active pour bien préparer ses vivaces à survivre au froid ainsi qu'au déneigement. Voici nos suggestions:

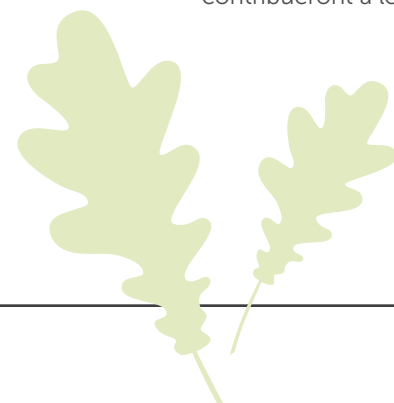
Le rabattage automnal des vivaces facilite grandement leur entretien. Taillez le feuillage défraîchi à 15 centimètres du sol. Ainsi rabattues, les vivaces résisteront à l'hiver et au déneigement. Au printemps suivant, de nouvelles pousses s'installeront avec vigueur.

Antidote aux écarts de température et à la déshydratation des tissus, la neige demeure le meilleur isolant. Un paillis de feuilles mortes ou de compost tiendra ce rôle dès l'arrivée du temps froid. Un paillis de branches de conifères favorisera l'accumulation neigeuse. Vos végétaux protégés dormiront en paix cet hiver!

Le ligotage des arbustes, enroulement en spirale avec une corde, augmente leur résistance au poids de la neige. Manipulez les tiges avec délicatesse. Un arbuste dénudé de ses feuilles s'attachera aisément.

Les aménagements fortement exposés au déneigement bénéficieront de l'installation de quatre piquets munis de réflecteurs. Pour faciliter les manœuvres de déneigement parfois difficiles, nous recommandons une hauteur minimale de cinq pieds.

Ces mesures préventives ne pourront empêcher certains dommages, mais contribueront à les réduire. Bon hiver!



# Le loisir à son meilleur!

## Des activités en partenariat

Avez-vous remarqué la quantité d'activités de sport et de loisir qui vous sont offertes dans l'arrondissement, à deux pas de chez vous? Le programme d'activités sportives et de loisirs que vous avez reçu récemment en fait foi, avec les centaines d'activités qui y sont proposées.

Si l'arrondissement peut vous en offrir autant, c'est grâce à son partenariat avec les nombreux organismes sociocommunautaires, de sports et de loisirs qui œuvrent sur le territoire. L'arrondissement leur offre du soutien, sous forme de contributions financières, de prêts de locaux et de matériel et d'entretien des infrastructures.

## Le loisir et notre partenariat en chiffres

- 21 lieux pour la tenue d'activités, dont 7 centres de loisirs et de sports
- 3 piscines et 1 pataugeoire intérieures
- 3 patinoires intérieures
- plusieurs terrains sportifs
- 2 bibliothèques et 1 maison de la culture
- 4 maisons de jeunes (de 12 à 18 ans)
- 150 organismes; 400 bénévoles
- 11 000 inscriptions annuellement
- 1,3 M\$ versés en contributions financières directes
- 2,5 M\$ déboursés annuellement pour le fonctionnement et l'entretien des infrastructures

À consulter dans le *Programme des activités – sports et loisirs 2010 -2011* et le site Internet de l'arrondissement: [ville.montreal.qc.ca/rpp](http://ville.montreal.qc.ca/rpp), sous l'onglet «Services en ligne», en cliquant sur *Loisirs en ligne*.

Venez fêter le  
60<sup>e</sup> anniversaire  
de la bibliothèque  
La Petite-Patrie,  
le samedi 16 octobre,  
de 13 h 30 à 17 h.

Informez-vous:  
514 872-1733

## Bibliothèques et animation vont de pair!

Adieu, les bibliothèques où le chuchotement est de rigueur! Bienvenue aux bibliothèques animées, complices de multiples découvertes, sous forme de livres et de revues, bien sûr, mais également d'animation et d'expositions.

Depuis 2009, les bibliothèques ont mis en œuvre un important programme d'animation qui a permis de rejoindre un nouveau public et d'établir des partenariats avec les écoles et les organismes communautaires. Plusieurs ateliers ayant le livre ou la lecture comme point de départ sont offerts gratuitement. Il y en a pour tous les goûts: l'heure du conte pour les petits, des ateliers de *slam* pour les ados, des ateliers d'initiation pour les parents et les grands-parents sur l'art de lire et d'animer le conte, divers ateliers créatifs, des conférences, des rencontres d'auteur, des expositions et du théâtre. De quoi plaire à tous et faire redécouvrir le plaisir de fréquenter sa bibliothèque de quartier.

La programmation culturelle d'automne des bibliothèques et de la maison de la culture est disponible dans les installations de l'arrondissement.

## Des équipements sportifs de qualité

Le parc Étienne-Desmarteau a complètement changé d'allure au cours des quatre dernières années pour le plus grand bonheur des sportifs, tant amateurs que professionnels. Des investissements totalisant 4 M\$, versés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ainsi que par la Ville de Montréal, ont permis de réaménager la piste d'athlétisme, les aires de lancer, le système d'éclairage et même une aire de jeu pour enfants. Cet été, la construction d'un chalet équipé de vestiaires pour les équipes sportives et de toilettes pour le public est venue compléter ces infrastructures.

Le chalet est l'œuvre de la firme Provencher Roy + Associés architectes et intègre une œuvre de l'artiste Guy Pellerin, intitulée *Être +*.



D'allure contemporaine, le chalet comporte de nombreuses caractéristiques écologiques.

## Nouvel horaire dès le 11 septembre

Horaire régulier	Bibliothèque Rosemont	Bibliothèque La Petite-Patrie
Dimanche	10 h à 17 h	10 h à 17 h
Lundi	13 h à 20 h <i>Section jeunesse 19 h 45</i>	13 h à 18 h
Mardi	13 h à 20 h <i>Section jeunesse 19 h 45</i>	13 h à 20 h <i>Section jeunesse 19 h 45</i>
Mercredi	10 h à 18 h	10 h à 20 h <i>Section jeunesse 19 h 45</i>
Jeudi	10 h à 19 h	10 h à 19 h
Vendredi	10 h à 18 h	10 h à 18 h
Samedi	10 h à 17 h	10 h à 17 h

# Pour tout savoir



## Composez le 311

Tous les jours, de 8 h 30 à 20 h 30 du lundi au vendredi, et de 9 h à 17 h les fins de semaine et les jours fériés, des agents de communication sont au poste pour répondre à toutes vos interrogations concernant la Ville de Montréal.

Voici un échantillon des questions les plus souvent posées en cette période de l'année.

### Où puis-je me procurer un bac de recyclage?

Au bureau Accès Montréal, 5650, rue D'Iberville, 3<sup>e</sup> étage, ou à votre écoquartier, en présentant une preuve de résidence. Vos matières recyclables peuvent aussi être placées dans des sacs bleus transparents, en vente dans les commerces.

Une nouveauté cette année, il est possible d'utiliser un bac sur roulettes pour les résidences munies d'une cour ou d'une entrée de stationnement. Téléphonnez au 311 pour vous en procurer un, c'est gratuit!

### À quelle date puis-je installer mon abri d'auto temporaire?

À partir du 15 octobre et jusqu'au 15 avril. Un seul abri est autorisé par terrain. Il doit être installé dans l'espace de stationnement ou sur sa voie d'accès. Un abri doit mesurer au plus 6,5 mètres de largeur et 3 mètres de hauteur.

### Quels documents dois-je présenter pour obtenir une vignette de stationnement sur rue réservé aux résidents (SRRR)?

Pour obtenir une vignette, il faut obligatoirement présenter:

- le certificat d'immatriculation du véhicule;
- la preuve d'assurance du véhicule, au nom et à l'adresse du conducteur;
- une preuve de résidence du conducteur (facture originale ou copie de services publics datant de moins de trois mois et indiquant l'adresse, facture d'une institution d'enseignement reconnue au nom du requérant et à son adresse ou relevé d'une institution bancaire).

Certaines particularités s'appliquent.

Le prix de la première vignette est de 60 \$ et celui d'une seconde vignette à la même adresse, de 100 \$. Une seule vignette par conducteur.

### Que dois-je faire pour me débarrasser de mes résidus de jardinage?

La collecte des résidus verts se fait tous les mercredis, du 15 septembre au 17 novembre. Une collecte a également lieu au printemps. Sont acceptés les résidus horticoles, brindilles, feuilles, tiges, gazon, restes provenant du potager, etc. Les petites branches de moins de 1 m de long et de 5 cm de diamètre sont aussi acceptées. Déposez vos résidus dans un contenant rigide réutilisable, comme une poubelle, dans des sacs orange ou encore dans des sacs compostables en papier spécialement conçus à cet effet. Les boîtes de carton et les sacs de plastique transparents sont également acceptés. Les sacs de plastique verts, servant pour les ordures, ne sont pas acceptés.

### Puis-je stationner mon véhicule pendant la période d'entretien de la rue si le balai mécanique est déjà passé?

Le stationnement n'est pas autorisé pendant la période d'entretien indiquée sur les panneaux de signalisation, même si le balai est déjà passé. Cette période de temps est entièrement destinée à l'entretien des rues, qu'il s'agisse de nettoyage ou d'autres travaux pertinents.



## Honorez vos pairs

À chacune des séances du conseil, l'arrondissement honore un ou des citoyens émérites qui ont apporté une contribution notable à la qualité de vie de leurs pairs ou suscité la fierté de toute la communauté.

Parmi les signataires en 2010, mentionnons notre fabuleuse hockeyeuse Caroline Ouellette, les 300 jeunes qui ont glorieusement représenté l'arrondissement aux Jeux de Montréal et les gagnants de l'Opération patrimoine architectural.



Madame Hanane Sina et ses filles, dont la résidence a été primée par l'Opération patrimoine architectural de Montréal.

## Appel à tous

Vous connaissez un citoyen de l'arrondissement qui apporte beaucoup à la communauté? Faites-le-nous savoir à l'adresse suivante:

[info-rpp@ville.montreal.qc.ca](mailto:info-rpp@ville.montreal.qc.ca)

Il est possible que cette personne soit invitée à signer le livre d'or à son tour.



## De belles photos à partager?

Faites-nous parvenir vos photos de Rosemont–La Petite-Patrie et dites-nous pourquoi vous aimez votre quartier.

Les meilleurs textes et les plus belles photos seront publiés en ligne sur le site de l'arrondissement et pourraient être utilisés pour divers outils promotionnels de l'arrondissement.

Les photos doivent être en format numérique et libres de droits. Les envoyer à: [info-rpp@ville.montreal.qc.ca](mailto:info-rpp@ville.montreal.qc.ca).

Vous pouvez également nous faire parvenir vos photos numériques à la mairie d'arrondissement, à l'attention de la Direction des affaires publiques et du greffe.

## Pour tout savoir sur les services offerts par votre arrondissement

Le nouveau *Guide des services aux citoyens 2011-2012* sera disponible en novembre au bureau Accès Montréal ainsi que dans les diverses installations de l'arrondissement telles que les bibliothèques, la maison de la culture, les piscines et les arénas.

Ces renseignements sont aussi accessibles sur notre site Internet, à l'adresse [ville.montreal.qc.ca/rpp](http://ville.montreal.qc.ca/rpp).

## Coordonnées

**Mairie d'arrondissement**  
5650, rue D'Iberville, 2<sup>e</sup> étage  
H2G 2B3  
311

**Bureau Accès Montréal**  
5650, rue D'Iberville, 3<sup>e</sup> étage  
Ouvert du lundi au vendredi,  
de 9 h à 17 h  
311

**Permis**  
Rendez-vous et renseignements:  
514 868-3566

**Bibliothèque La Petite-Patrie**  
6707, avenue De Lorimier  
514 872-1733  
Section jeunesse: 514 872-1732

**Bibliothèque Rosemont**  
3131, boulevard Rosemont  
514 872-4701  
Section jeunesse: 514 872-6139

**Maison de la culture**  
6707, avenue De Lorimier  
514 872-1730

**Écocentre La Petite-Patrie**  
1100, rue des Carrières  
514 872-7706

**Écoquartier**  
3311, rue Masson  
514 727-6775

226, rue Saint-Zotique Est  
514 495-8825

**Poste de quartier 35 (La Petite-Patrie)**  
920, rue Bélanger  
514 280-0135

**Poste de quartier 44 (Rosemont)**  
4807, rue Molson  
514 280-0144

Urgence: 911



Pour recevoir *Le Bulletin* par courriel ou pour commenter les articles, visitez le [ville.montreal.qc.ca/rpp](http://ville.montreal.qc.ca/rpp).

Coordination  
Direction des affaires publiques et du greffe

Design graphique  
Ann-Sophie Caouette

Impression  
Transcontinental

Distribution  
Postes Canada

ISBN 978-7647-0929-0